

«UN MASSACRE POUR NOTRE PAYSAGE»

ÉOLIENNES Après s'être opposée aux nouvelles installations de Collonges (VS), Florence Lattion Richard s'attaque aux autres parcs prévus dans la vallée du Rhône.

Cen'est plus qu'une question de jours avant que la nouvelle éolienne de Charrat (VS) soit opérationnelle. La troisième du genre qui a fleuri dans la vallée du Rhône depuis 2005. De quoi remonter Florence Lattion Richard, elle qui se bat pour sauvegarder le paysage de cette région. Et éviter qu'il ne soit dénaturé par les différents parcs éoliens prévus, puisque neuf nouvelles installations devraient voir le jour au cœur de la plaine du Rhône ces deux prochaines années.

«Non pas que je sois contre les énergies vertes, mais il est difficile de faire pire dans le genre massacre du paysage», peste cette jeune habitante du

«Peut-on dénaturer toute une région pour produire 10 GWh avec deux éoliennes, alors que le Valais produit 10 000 GWh hydroélectriques par an?» s'insurge Florence Lattion Richard.

village de Collonges, où la toute première éolienne a été installée en 2005, suivie par celle de Vernayaz en 2008, à quelques kilomètres de là.

Encourager les oppositions

Florence Lattion Richard, du haut de ses 38 ans, est du genre coriace. En 2007, à l'annonce de l'implantation de trois nouvelles éoliennes dans sa région (Collonges-Doré-naz), elle décide de s'y opposer formellement. Plusieurs citoyens feront de même, mais y renoncèrent par la suite, par crainte de pressions. D'autres locaux partagent pourtant son opinion, et ont rejoint l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône (www.appcr.ch), qu'elle a créée en 2010. «Plus de deux cents personnes ont assisté à notre séance d'informations en mars dernier, preuve qu'elles ont besoin de renseignements.»

Devenue la cheffe de file des «anti-éoliennes de la vallée du Rhône», Florence Lattion Richard espère accueillir de nouveaux membres au sein de son association. «Je souhaite encourager les citoyens des autres communes concernées par les futurs parcs éoliens à s'y opposer. Et impliquer le canton pour qu'il instaure sans tarder un cadre légal en la matière.» Ce à quoi Jean-Michel Cina, ministre valaisan

de l'Énergie, répond: «Ceci est du res-

sort du législateur communal. Cependant, suite à un postulat accepté récemment par le Parlement, nous examinerons cette question.»

Entre-temps, l'opposition de Florence Lattion Richard fait des vagues et s'alourdit de recours. Au grand dam des promoteurs et des autorités locales, très impliquées en raison des retombées économiques générées par les éoliennes (environ 126 000 francs pour 2011). «Tout est bloqué à cause de cette opposition, y compris les futurs investissements de notre commune!» s'insurge Florian Darbellay, président de Collonges. Étonnant lorsqu'on apprend que cette même commune prévoit une baisse des impôts pour la prochaine législature... De son côté, Daniel Fournier, vice-président de l'une des sociétés promotrices de ces parcs éoliens, admet que ce sujet divise et dit comprendre les citoyens qui contestent la présence de ces éoliennes, «mais la majorité ne s'y oppose pas, au contraire».

Quant à Florence Lattion Richard, elle ne lâchera pas le morceau: «Je continuerai à me battre jusqu'à ce que je puisse faire jurisprudence... La rentabilité économique ne doit pas être le seul aspect à prendre en compte. Et les riverains ont le droit d'être informés.»

● CHRISTINE SCHMIDT
christine.schmidt@lematin.ch



Ce photomontage des opposants montre ce à quoi pourrait ressembler la plaine du Rhône si le projet du Grand-Chavalard aboutit.